



Ville de Lausanne

Comment et pourquoi voter ?



« Voter,
c'est du gâteau! »

Mélanie Romero - Fondatrice d'une pâtisserie



lausanne.vote 

Lausannois·e-s suisses ou étrangers·ères,
utilisez votre droit de vote!

07
MARS
2021

Le 7 mars 2021 auront lieu les élections communales.

Les Lausannois-es bénéficiant du droit de vote auront ainsi la possibilité de choisir leur représentant-e-s, au sein de la Municipalité et du Conseil communal, pour la prochaine législature, soit jusqu'en 2026.

À cette occasion, la Ville de Lausanne lance la campagne « [lausanne.vote](#) » afin d'encourager ses habitant-e-s à faire usage de leur droit de vote, y compris celles et ceux n'ayant pas de passeport suisse*.

Alors, si vous souhaitez vous informer sur vos droits politiques et comprendre comment les utiliser ou encore découvrir le fonctionnement des institutions politiques locales, vous êtes cordialement invité-e à participer à ces différents rendez-vous :

Séance d'information en ligne Comment utiliser le matériel de vote

Pour en apprendre davantage sur l'utilisation du matériel de vote et échanger avec des élu-e-s. En présence de membres de la Municipalité et du Conseil communal.

Jeudi 4 février 2021, de 18h30 à 19h30

Visite en ligne L'Hôtel de Ville et ses institutions politiques

Pour découvrir où siègent les élu-e-s, leurs rôles et activités. En présence de membres de la Municipalité et du Conseil communal.

Samedi 6 février 2021, de 11h à 12h

Informations et inscriptions

Pour ces rendez-vous, l'inscription est obligatoire jusqu'au 31 janvier 2021. Les personnes inscrites recevront un lien vers la séance et/ou la visite en ligne.

Pour cela, rendez-vous sur notre site [lausanne.vote](#)

Pour vous informer, découvrez également les portraits de nos trois porteuses et porteurs de voix lausannois, nos vidéos explicatives ainsi que l'édition spéciale du 13 janvier du Journal communal consacré à ces élections 2021.


Bureau lausannois pour les immigrés - BLI

Place de la Riponne 10 / 1002 Lausanne
021 315 72 45 / bli@lausanne.ch / www.lausanne.ch/bli

Secrétariat municipal

Hôtel de Ville / Place de la Palud 2 / 1002 Lausanne
021 315 22 15 / www.lausanne.ch/secretariat-municipal



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM

Soutenu par le crédit de la Confédération
destiné à l'intégration

* Grâce à la nouvelle Constitution vaudoise du 14 avril 2003, peuvent voter et élire sur le plan communal non seulement les citoyen-ne-s suisses, mais également les ressortissant-e-s étrangères et étrangers âgés d'au moins 18 ans au bénéfice d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans et dans le canton de Vaud depuis trois ans.